



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-58260>

Département(s) de publication : **18**

Annonce n° **24-58260**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-42194

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil Départemental du Cher

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22180001400013

**Ville :** BOURGES

**Code postal :** 18023

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 18

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Remplacement de la toiture amiantée du Bâtiment d'exploitation - Pôle du cheval et l'âne - La Celle Condé

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45261213

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le contrat comporte des tranches optionnelles. Le projet consiste à une remise en état du hangar d'exploitation au pôle du cheval et de l'âne. La tranche ferme concerne le remplacement de la toiture abimée et la reprise du réseaux d'eau pluviale. La tranche Optionnelle 1 a pour objectif de remplacer le bardage abîmé et de réaliser un muret béton en renforcement de celui-ci. Les prestations sont réparties en 3 lots qui feront l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Une visite est préconisée : la visite aura lieu le jeudi 25 avril et le jeudi 2 mai 2024 matin avec prise de contact avec la direction du patrimoine immobilier du conseil départemental (Cf article 6.3 du RC)

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 21/05/2024 à 17h00, lire 28/05 /2024 à 17h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2024**